



Des femmes et des hommes
pour votre bien

PRESTATIONS ET HONORAIRES (valable à compter du 01/03/2019)

TRANSACTION

Honoraires à la charge du vendeur. Calculé sur la base du prix de vente affiché.

Villas, Appartements, Terrains, Parkings, Garages

De 0 à 25 000 € : 2 500 € TTC
De 25 001 € à 150 000 € : 7 000 € TTC
De 150 001 € à 200 000 € : 8 000 € TTC
Au-delà : 4 % TTC

Programmes neufs : Grille tarifaire du Promoteur

Fonds de commerce, Murs commerciaux, Droit au Bail : 6% TTC plafonnés à 50 000 € TTC
Avec un minimum de 5 000 € TTC

LOCATION

Locations à usage d'habitation:

Entremise et négociation à charge Bailleur : 100 € TTC soit 83.33 € HT

Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail :

Bailleur : 7 € TTC/m² / Locataire : 7 € TTC/m²

Rappel pour information des plafonds (Locataire) applicables dans le cadre de la loi ALUR

Secteur 83136 et 83170 : Plafond Loi ALUR : 8 € TTC/m²

Secteur code postal 83260 : Plafond Loi ALUR : 10 € TTC/m²

Etat des lieux location : (Plafond Loi ALUR : 3 € TTC/m²)

Bailleur : 3 € TTC/m² Locataire : 3 € TTC/m²

Autres locations:

Bail commercial ou professionnel bail de 9 ans (état des lieux inclus) : ...18% TTC soit 15 % HT du loyer annuel

Bail remise, entrepôt, atelier:..... 10% TTC soit 8.33 % HT du loyer annuel

Bail garage et parking pour (1) véhicule:120 € TTC soit 100 € HT

GESTION

HONORAIRES :

Gestion:.....6.00 % HT (soit 7.20% TTC) des sommes encaissées.

Première année: 4.17 % HT (soit 5.00% TTC) des sommes encaissées.

Garantie des loyers impayés GLI (AXA):.....2.50 %